



## LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ONE 2015 EST EN LIGNE

Mise en avant des actions menées sur le terrain pour réduire les inégalités sociales et lutter contre la pauvreté...

*Ces objectifs, l'Office se veut de les atteindre en offrant un service universel accessible à tous.*

Pour ce faire, un **plan de mobilisation « Précarité, Périnatalité et Enfance »** se déclinant en **31 actions prioritaires** a été conçu en 2015. Afin d'y répondre efficacement, **quatre objectifs stratégiques** ont été développés. Ces derniers ont un rôle crucial et s'articulent comme tel :

- Mieux connaître les besoins des enfants et le parcours des familles en situation de précarité,
- Promouvoir la santé globale et le bien-être de l'enfant et favoriser son développement,
- Renforcer l'accessibilité à tous et la disponibilité des services,
- Développer l'accompagnement, le support et le travail en réseau de tous les acteurs.

Au cœur de cette lutte contre la précarité des familles, **les Travailleurs Médico-Sociaux (TMS) jouent un rôle indispensable d'accompagnement de proximité**. En effet, notamment par le biais des visites à domicile, l'action des TMS met en lumière les difficultés rencontrées par les familles tout en permettant d'adapter l'aide apportée. Dans certains cas, les situations de vulnérabilité sont telles que des suivis renforcés impliquant des contacts supplémentaires et un accompagnement plus important sont mis en place.

Des études démontrent que suivre les familles et particulièrement celles présentant des vulnérabilités multiples avant la naissance diminue les risques de mortalité infantile, de naissance prématurée ou de retard de l'enfant. Dans cette volonté de prévention, **l'ONE souhaite renforcer les services qui s'adressent spécifiquement aux populations les plus vulnérables durant la période périnatale**. À cet égard, même dans les régions rurales plus reculées, des actions de terrain sont menées. Concrètement, afin d'assurer un accompagnement psycho-social pour les futures mères en situation de vulnérabilité, des plateformes prénatales ont été implantées dans la subrégion du Luxembourg et dans l'arrondissement de Verviers.

Le suivi des populations vulnérables passe également par une **lutte contre les inégalités sociales en matière de santé**. En pratique, les **actions de discrimination positive** consacrées aux situations de vulnérabilité ont été augmentées en 2015. Elles représentent 25% du suivi des TMS.

La crise migratoire a amené l'ONE à adapter son offre de service. En 2015, cela s'est illustré par de la **distribution d'information aux réfugiés**, dès leur arrivée mais surtout, par la présence de l'Office dans chaque nouvelle initiative d'accueil (une cinquantaine au total). L'ONE a ainsi assuré un **suivi médico-social** auprès de centaines d'enfants et les priorités ont été centrées sur la **vaccination** et le **bien-être** de ces derniers.

DE SON CÔTÉ, LE PLAN CIGOGNE SUIT SON COURS

Le nombre de places d'accueil continue d'augmenter depuis une dizaine d'années, pour passer de 31.215 places d'accueil en 2005 à 43.007 places en 2015. Une augmentation de presque 12.000 places a eu lieu en 10 ans.

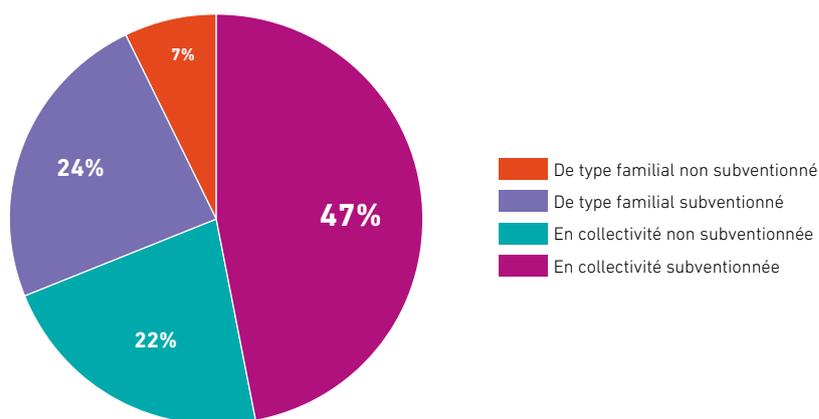
Evolution du nombre de places d'accueil sur 10 ans



	Nb de places d'accueil au 31/12/2015			
	Accueil collectif		Accueil familial	
	Subventionnées par l'ONE	Non subventionnées par l'ONE	Subventionnées par l'ONE	Non subventionnées par l'ONE
BXL	7.010	3.289*	312	95
B.WALLON	1.888	1.614	968	492
HAINAUT	4.703	1.213	3.907	392
LIEGE	3.480	1.669	2.362	1.031
LUX	1.084	600	1.237	409
NAMUR	1.929	1.113	1.584	626
Féd. Wallonie-Bxl	20.094	9.498	10.370	3.045

\* Les 1.026 places de la Commission Européenne ne sont pas incluses (statut spécifique).

Répartition des places en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2015



INITIATIVES DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ DES MILIEUX D'ACCUEIL

De nombreuses initiatives de soutien à l'activité des milieux d'accueil ont vu le jour. Épinglons quelques outils pratiques :

- les **fiches didactiques pour accueillant(e)s d'enfants**, dont une série consacrée à l'**alimentation** et une autre à la **santé**
- l'implémentation de la brochure « **Chouette, on passe à table !** »

- les **4 éditions du Flash Accueil**.

L'**éveil culturel** a également tenu une place de choix avec le subventionnement de 125 spectacles, proposés par 3 compagnies de théâtre, dans les structures collectives et services d'accueillants d'enfants conventionnés de la FWB.

De **nombreuses actions collectives** (ateliers d'échanges de pratiques, journées pédagogiques,...) à destination de tous les milieux d'accueil ont été organisées avec la collaboration des Coordinateurs accueil, Agents conseil, Conseillers pédagogiques, Conseillers médicaux...

Un focus important a été mis dans l'organisation d'**ateliers** destinés aux accueillant(e)s autonomes afin de favoriser les échanges et la professionnalisation

autour de thématiques comme les temps de repas, la communication avec les familles, la santé...

**Différents dispositifs** rassemblant responsables et représentants des puéricultrices, des accueillant(e)s conventionné(e)s ont été notamment menés autour de la continuité. Des maisons d'enfants et haltes accueil ont bénéficié d'ateliers relatifs à l'aménagement des espaces.

## OFFRE DE FORMATION CONTINUE

Convaincu de la valeur ajoutée d'un processus de formation continue sur la qualité de l'accueil de jeunes enfants en collectivité, l'ONE a poursuivi le subventionnement, avec la **collaboration de 24 organisations de formation continue**, de nombreuses formations,

variées et adaptées aux besoins du secteur. Un grand nombre de professionnels s'y sont investis pour approfondir leurs savoirs et réfléchir leurs pratiques.

## NOUVELLES COMPÉTENCES ET PERSPECTIVES

Depuis 2015, l'ONE est en marche pour accueillir de nouvelles compétences. Au niveau de la santé, ces nouvelles compétences impliquent des missions relatives à la vaccination, au dépistage de la surdité et à **la promotion de la santé à l'école**.

Au niveau de l'accueil, les moyens budgétaires du **FESC** ont été transférés à l'ONE. Cela correspond, dans la pratique, à la prise en charge du suivi et du financement des services d'accueil extrascolaire, d'accueil des enfants malades, d'accueil flexible et d'accueil d'urgence.

## QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :

